



LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DEPARTEMENTAL DE LA REUNION

19 Allée des Thuyas Cité Vidot

97400 SAINT DENIS

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

**AUDIT EXPERT
CABINET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
132 Rue Monthyon
97400 Saint Denis
Siret : 450 281 894 000 29**

A l'Assemblée Générale de l'association :

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue contre la Cancer Comité Départemental de la Réunion relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'annexe et notamment sur les règles et méthodes comptables qui précise dans son paragraphe 2.1.3 un changement de méthode et de réglementation comptable. En effet à compter du 1^{er} janvier 2025, l'association a appliqué les règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06 et à effectuer les reclassements au bilan et compte de résultat en conséquence.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons vérifié l'enregistrement et la justification des fonds dédiés et des provisions pour risques. Aucun mouvement n'est à constater sur cet exercice 2025.

Nous avons vérifié les dons effectués auprès du Comité en 2025, leur justification, leur enregistrement comptable. Enfin, nous les avons vérifiés avec les justificatifs fiscaux compte tenu également du changement de logiciel à la Ligue.

Nous avons vérifié les charges externes et leur enregistrement sur cet exercice 2025.

Nous avons effectué nos diligences sur la séparation des exercices.

Les aides aux malades en 2025 ont correctement été attribués selon la procédure en vigueur au Comité de la Réunion et ont été dûment comptabilisés.

Nous avons également effectué des contrôles sur les disponibilités de l'association et les placements financiers effectués en 2025 ainsi que le rachat fait.

A la clôture 2025, l'association a obtenu le remboursement de tous ses placements.

Nous avons vérifié les immobilisations et les sorties d'immobilisation à enregistrer sur cet exercice.

Nous avons constaté en 2025, l'amélioration des procédures internes au sein du comité.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des associations.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ☐ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ☐ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ☐ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ☐ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas

fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ☐ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 31 mars 2026

Signé par Isabelle Carmi
Le 1 avr. 2026

doc_GlyP
tx_ddgXYzv0WPxy

CABINET AUDITEXPERT
Compagnie Régionale de St Denis de la Réunion
Isabelle CARMi
Commissaire aux comptes

Exercice du 01-01-2025 au 31-12-2025

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2025 à 12-2025			01-2024 à 12-2024
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement Frais de recherche & développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets Immobilisations incorporelles en cours Avances et acptes / immob incorporelles Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains Constructions Inst. tech., matériel et outillage indus Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		21.331,86	17.103,84	4.228,02	2.863,23
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21.331,86	17.103,84	4.228,02	2.863,23
Participations Créances rattachées à des participations Titres immob de l'activité du portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		21.331,86	17.103,84	4.228,02	2.863,23
En cours de production de services Produits intermédiaires & finis Marchandises		8.291,58		8.291,58	8.475,90
STOCKS & EN-COURS		8.291,58		8.291,58	8.475,90
Avances & acomptes sur commandes Créances usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres créances Disponibilités Valeurs mobilières de placement Charges constatées d'avance		28.095,40 572.261,62 688,81		28.095,40 572.261,62 688,81	12.607,00 373.334,83 198.000,00 3.125,61
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		609.337,41		609.337,41	595.543,34
Ecart de conversion actif Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		630.669,27	17.103,84	613.565,43	598.406,57
TOTAL GÉNÉRAL		630.669,27	17.103,84	613.565,43	598.406,57

Exercice du 01-01-2025 au 31-12-2025

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2025	à 12-2025	01-2024	à 12-2024
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			541.421,50		433.198,56
Réserves pour projet de l'entité			0,00		0,00
Réserves			541.421,50		433.198,56
Report à nouveau			15.000,00		15.000,00
Excédent ou déficit			25.725,26		108.222,94
Situation nette			582.146,76		556.421,50
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I			582.146,76		556.421,50
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			7.436,53		7.436,53
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II			7.436,53		7.436,53
Provisions pour risques			7.872,90		7.872,90
Provisions pour charges			0,00		0,00
PROVISIONS TOTAL III			7.872,90		7.872,90
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			10.681,92		19.011,98
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			2.837,60		1.992,12
Dettes fiscales			75,04		75,04
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			2.514,68		5.596,50
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
DETTES TOTAL IV			16.109,24		26.675,64
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			613.565,43		598.406,57
TOTAL GÉNÉRAL			613.565,43		598.406,57

Exercice du 01-01-2025 au 31-12-2025

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2025	à 12-2025	01-2024	à 12-2024	Calcul
Cotisations		5.352,00		392,00		0,00
Ventes de biens		332,00		29.934,51		0,00
Ventes de prestations de services		0,00		0,00		0,00
Ventes de biens et de services		332,00		29.934,51		0,00
Concours publics et subventions d'exploitation		0,00		2.000,00		0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		53.909,20		56.469,26		0,00
Mécénats		0,00		0,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00		0,00		0,00
Ressources liés à la générosité du public		53.909,20		56.469,26		0,00
Contributions financières		33.125,66		112.019,82		0,00
Produits de tiers financeurs		87.034,86		170.489,08		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Utilisations des fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
Autres produits		4,47		10,96		0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		92.723,33		200.826,55		0,00
Achats de marchandises		38,08		59,98		0,00
Variations de stocks		184,32		- 3.460,56		0,00
Autres achats et charges externes		31.585,57		40.251,01		0,00
Aides financières		17.887,14		17.324,83		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		801,01		1.190,02		0,00
Salaires & traitements		25.594,42		22.279,41		0,00
Charges sociales		-10290,45		852,50		0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		895,96		711,02		0,00
Reports fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
Autres charges		8.417,56		6.873,99		0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II		75.113,61		86.082,20		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		17.609,72		114.744,35		0,00
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00		0,00		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		8.115,54		1.804,42		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		8.115,54		1.804,42		0,00
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV		0,00		0,00		0,00
RESULTAT FINANCIER		8.115,54		1.804,42		0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		25.725,26		116.548,77		0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		0,00		1.530,00		0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V		0,00		1.530,00		0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		0,00		9.855,83		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot execp amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		0,00		9.855,83		0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		0,00		- 8.325,83		0,00
Impôts sur les bénéfices		0,00		0,00		0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)		100.838,87		204.160,97		0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)		- 75.113,61		- 95.938,03		0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		25.725,26		108.222,94		0,00
Dons en nature		0,00		899,08		0,00
Prestations en nature		0,00		0,00		0,00

Exercice du 01-01-2025 au 31-12-2025

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2025	à 12-2025	01-2024	à 12-2024	Calcul
Bénévolat			50.484,06		53.473,50	0,00
Contributions volontaires en nature			50.484,06		54.372,58	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			0,00		899,08	0,00
Personnel bénévole			50.484,06		53.473,50	0,00
Prestations en nature			0,00		0,00	0,00
Charges contributions volont. en nature			50.484,06		54.372,58	0,00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3 <i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	8
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	8
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations</i>	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	9
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	9
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	10
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	10
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	10
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	11
3.1.5 <i>Stocks</i>	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2 <i>Disponibilités</i>	12
3.1.3 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.4 <i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	14
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	15
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	16
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	16
3.2.4 <i>Dettes</i>	16
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	16
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	19
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	19
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	21
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	21
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	21
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i>	22

4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	26
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	27
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	27
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	27
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	27
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	28
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	28
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	28

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Depuis août 2025, le logiciel SYSMARLIG a été remplacé par DONALIG pour le traitement des dons. Les importations des écritures comptables sont désormais assurées par la ligue nationale, réduisant ainsi le nombre d'interventions manuelles de notre part.
- Il n'y a pas eu de cyclone en 2026 sur l'île. La manifestation du Relais pour la Vie est prévue le 04 et le 05 avril 2026.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotation des Comités Départementaux

La cotation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.
- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistantes, ou encore ne comportant pas de quote-part. Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement. Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	19 071	2 261		21 332
Immobilisations financières				
Total	19 071	2 261	0	21 332

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	2 261	0
→ CLIMATISEUR LDC REUNION	1 573	
→ JLC TRAVAUX MUR	688	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	2 261	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	16 208	896		17 104
Amort.Immobilisations financières				
Total	16 208	896	0	17 104

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	28 095	28 095	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	689	689	
Total	28 784	28 784	0

3.1.2 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	388 691	
Livrets et comptes épargne	183 480	2 176
Comptes à terme		5 940
Caisse	91	
Total	572 262	8 116

3.1.3 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fournisseurs débiteurs		
→ ORANGE	812	
→ EDF	95	
→ ECC NORD	395	
→ BAC REUNION	71	75
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ FOURNISSEURS PUBLIC	729	
→ TROP PERCU REMUNERATION PERSONNEL	8	
→ SUBVENTION D'EXPLOITATION	600	
→ DONS A RECEVOIR	26 759	11 748
Disponibilités	572 262	373 335
Total	601 731	385 158

3.1.4 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
AFOI ANT EST 2025	321,41	302
AFOI ANT NORD 2025	141	131
AFOI ANT OUEST 2025	226	162
CCI FORMATION		2 532
Total	689	3 127

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	433 199			108 223				541 422
Report à nouveau	15 000							15 000
Excédent ou déficit de l'exercice	108 223	108 223		25 725				25 725
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	556 422	108 223	0	133 948	0	0	0	582 147

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		11 887	7 436	0	0	7 436
→ Opération LECLERC	2016	11 887	7 436			7 436
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total		11 887	7 436	0	0	7 436

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques	7 873			7 873
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	7 873	0	0	7 873

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

La provision pour engagements de retraite a été évaluée à 264.77€.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 682	10 682		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	2 913	2 913		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	2 515	2 515		
Produits constatés d'avance		0		
Total	16 109	16 109	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	2 913	2 065
→ Urssaf/ Pôle emploi	461	376
→ Caisse de retraite	89	72
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	2 208	1 490
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	80	52
→ Prélèvement à la source	75	75
Total	2 913	2 065

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	10 682	14 577
→ FNP - Factures non parvenues	9 634	11 279
EDF	95	
ORANGE	812	
ECC NORD	556	
AUDIT EXPERT	5 524	
LNCC	1 048	2 000
LNCC FAR	2 647	1 298
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	999	999
DETTE AIDES FINANCIERES ANTERIEURES A 2021	999	999

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Le CROD est ci-joint.

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → UNE ROSE UN ESPOIR	33 126	30 082
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) : → ... → ... → ... → ...		
Total	33 126	30 082

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services	332	29 905
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	332	29 905

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	18 165	17 581
Actions d'information, prévention, dépistage	959	582
Actions de formation		
Actions de recherche	80	1 246
Actions autres - Société et politique de santé	250	
Total	19 453	19 408
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres		
Total	0	0

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	40	60
Frais de gestion	54 108	66 707
Impôts et taxes	801	1 190
Cotisation statutaire	8 309	6 867
Dotations aux amortissements	896	711
Charges exceptionnelles		995
...		
Total	64 154	76 530

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	50 484	53 474
Total		50 484	53 474

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	33				5						38
Variation de stock					- 2 682	2 867					184
Autres achats et charges externes	1533				2 747		27 305				31 586
Aides financières	17 887										17 887
Impôts, taxes et versement assimilés							801				801
Salaires et traitements							25 594				25 594
Charges sociales					- 11 430		1 140				- 10 290
Dotations aux amortissements et dépréciations							896				896
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges							8 418				8 418
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	19 453	0	0	0	- 11 360	2 867	64 154	0	0	0	75 114

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole				50 484	50 484
TOTAL	0	0	0	50 484	50 484

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes	8 206
Total	8 206

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Le CER est ci-joint.

4.7.2 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	12	2 833	1	50 484
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	12	2 833	1	50 484

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 650	0,91
Total	1	1 650	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	4 920
6257 - Réceptions	Restauration	100
6063 - Fourniture entretien et petit équipement	Téléphone	37
...	...	
...	...	
Total		5 020

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 669 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

 100 - COMITÉ DE LA RÉUNION EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2025	Décembre 2024
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	19 455,40	18 162,70
1.1 Réalisées en France	19 455,40	18 162,70
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>19 455,40</i>	<i>18 162,70</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	18 164,76	17 580,57
hébergement transport		
Aménagement au sein des étbs de santé		
<i>Soins de supports</i>	<i>18 164,76</i>	<i>17 580,57</i>
Soins de support soutien psychologique		
Soins de support activités physiques		
Soins de support soutien esthétique		
Soins de support soutien nutrition		
Soins de support autres		
Information, orientation	200,00	64,00
Visite des malades		
Accompagnement social aide à l'insertion sociale		
Secours financiers aide à domicile	17 887,14	17 324,83
Soins à domicile		
Subvt aux associations de malades		
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)		
Fonctionnement de la mission	77,62	191,74
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	960,64	582,13
<i>Prévention primaire</i>	<i>33,60</i>	<i>57,40</i>
Prévention primaire tabac	9,60	47,40
Tabac précarité		10,00
Prévention primaire cancer professionnels		
Prévention primaire alcool	24,00	
Prévention primaire soleil		
Prévention primaire alimentation		
Prévention activités physiques		
Prévention risques environnementaux		
interventions en milieu scolaire		26,00
Concours scolaire		
Agenda scolaire et outils pédagogiques		
Clap Santé	439,20	330,75
Dépistage cancer du sein	290,00	79,00
Dépistage colon rectum	155,00	29,00
Dépistage utérus		
Dépistage prostate		
Dépistage peau		
Autres dépistages		
Information du public		
Vivre	42,84	59,98
Fonctionnement de la mission		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions de formation professionnels et autres publics		
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales		
Fonctionnement de la mission		
Actions de société et politique de santé	250,00	
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Représentations des usagers		
Animation politique du réseau		
Visibilité actions politiques		
Assurer portage du plaidoyer		
Promotions des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission	250,00	
Fonctionnement de la mission plaidoyer		
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Fonctionnement actions internationales		
International actions réalisées		
International actions réalisées		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	80,00	
Congrès-symposiums-réunions		
Autres dépenses de recherche	80,00	
Autres dépenses de recherche		

	100 - COMITÉ DE LA RÉUNION	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Registre des cancers			
Prix			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>			
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé			
Hébergement transport			
Aménagement aux seins des étbs de santé			
Soins de support soutien psy			
Soins de support activités physique			
Soins de support esthétique			
Soins de support nutrition			
Soins de support autres			
Information, orientation			
Visite des malades			
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof			
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades			
EDT			
Fonctionnement de la mission			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Prévention primaire tabac			
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			
Prévention primaire soleil			
Prévention primaire alimentation			
Activités physique			
Prévention risques environnementaux			
Interventions en milieu scolaire			
Concours scolaire			
Agenda scolaire et outils pédagogiques.			
Dépistage cancer du sein			
Dépistage colon rectum			
Dépistage utérus			
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Dépistage autres			
Information du public			
Vivre			
fonctionnement prévention			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions de formation professionnels			
Actions de formation autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			
<i>Programmes nationaux</i>			
Contributions financières			
Équipes labellisées			
Recherche prévention des cancers			
recherche actions			
CIT			
E3N			
Adolescent face au cancer			
Adolescent face au cancer			
Recherche linique			
recherche douleurs			
recherche équipement epidemiologique			
Recherche psychosociale			
Congrès			
Partenariat avec des grandes institutions			
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>			
Contributions financières			
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive			
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive			
Subvention de fonctionnement Recherche equipe labellisées			
Subvention d'équipement Recherche actions			
Subvention de fonctionnement Recherche clinique			
Subvention d'équipement Recherche clinique			

 100 - COMITÉ DE LA RÉUNION EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2025	Décembre 2024
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Subvt de fonct Recherche épidémiologique		
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique		
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales		
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales		
Mission reversement legs		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Actions de société et politique de santé		
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Promotion des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
Cotisations internationales		
Subventions diverses internationales		
Subventions diverses internationales		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	8 979,86	2 026,37
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	6 113,36	2 026,37
Frais d'appel de dons	503,96	2 011,29
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons		15,08
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	5 609,40	
Achats pour manifestations	5 609,40	
Achats pour reventes		
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	2 866,50	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat	2 866,50	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	64 149,27	74 388,86
3.1 Frais d'information et de communication	40,00	60,00
Frais d'information et de communication externe	40,00	60,00
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	63 213,31	72 622,84
Frais de gestion	54 103,79	64 565,98
Formation administrative		
Impôts et taxes	801,01	1 190,02
Cotisation statutaire 10%	8 308,51	6 866,84
3.3 Autres charges	895,96	1 706,02
Charges financières		
Dotations aux amortissements	895,96	711,02
Charges exceptionnelles		995,00
TOTAL DES EMPLOIS	92 584,53	94 577,93
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	8 249,87	106 042,08
TOTAL	100 834,40	200 620,01

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		899,08

	100 - COMITÉ DE LA RÉUNION	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		50 484,06	53 473,50
TOTAL		50 484,06	54 372,58

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

 100 - COMITÉ DE LA RÉUNION	Décembre 2025	Décembre 2024
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-100 834,40	-200 620,01
1.1 Cotisations sans contrepartie	-5 352,00	-392,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-53 909,20	-56 469,26
Dons manuels non affectés	-53 909,20	-56 469,26
Dons manuels affectés		
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-41 573,20	-143 758,75
Manifestations	-332,00	-17 890,51
Ventes (dont abonnement à vivre)		-11 621,00
Prestations et autres ventes		-423,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-8 115,54	-1 804,42
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-33 125,66	-112 019,82
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-100 834,40	-200 620,01
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-100 834,40	-200 620,01

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	542 600,86	435 847,76
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	8 249,87	106 042,08
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		711,02
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	550 850,73	542 600,86

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-50 484,06	-54 372,58
Bénévolat	-50 484,06	-53 473,50
Prestations en nature		
Dons en nature		-899,08
TOTAL	-50 484,06	-54 372,58

LA LIQUE COMITÉ LA RÉUNION	100 - COMITÉ DE LA RÉUNION		Décembre 2025		Décembre 2024	
	EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES		19 453,40	19 455,40	18 162,70	18 162,70
1.1	Réalisées en France		19 453,40	19 455,40	18 162,70	18 162,70
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme		19 453,40	19 455,40	18 162,70	18 162,70
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France					
1.2	Réalisées à l'étranger					
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		-8 493,53	8 979,86	1 245,51	2 026,37
2.1	Frais d'appel à la générosité du public		-11 360,03	6 113,36	1 245,51	2 026,37
2.2	Frais de recherche d'autres ressources		2 866,50	2 866,50		
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT		64 153,74	64 149,27	76 529,82	74 388,86
3.1	Frais d'information et de communication		40,00	40,00	60,00	60,00
3.2	Frais de fonctionnement		63 217,78	63 213,31	74 763,80	72 622,84
3.3	Autres charges		895,96	895,96	1 706,02	1 706,02
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES			75 113,61	92 584,53	95 938,03	94 577,93
EXCÉDENT OU DÉFICIT			25 725,26		108 222,94	

		Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France				
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			899,08	899,08
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	50 484,06	50 484,06	53 473,50	53 473,50
TOTAL		50 484,06	50 484,06	54 372,58	54 372,58

LA LIGUE COMITÉ DE LA RÉUNION	100 - COMITÉ DE LA RÉUNION		Décembre 2025		Décembre 2024	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-100 834,40	-100 834,40	-200 620,01	-200 620,01	
1.1	Cotisations sans contrepartie	-5 352,00	-5 352,00	-392,00	-392,00	
1.2	Dons, legs et mécénat	-53 909,20	-53 909,20	-56 469,26	-56 469,26	
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-41 573,20	-41 573,20	-143 758,75	-143 758,75	
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-4,47		-1 540,96		
2.1	Cotisations avec contrepartie					
2.2	Parrainage des entreprises					
2.3	Contributions financières sans contrepartie					
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-4,47		-1 540,96		
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			-2 000,00		
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL		-100 838,87	-100 834,40	-204 160,97	-200 620,01	

		Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-50 484,06	-50 484,06	-54 372,58	-54 372,58
	Bénévolat	-50 484,06	-50 484,06	-53 473,50	-53 473,50
	Prestations en nature				
	Dons en nature			-899,08	-899,08
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-50 484,06	-50 484,06	-54 372,58	-54 372,58